

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2021

Délibération CA_20210910_06B

Marché d'acquisition de fournitures de bureau pour le Département de l'Indre et le SDIS de l'Indre : constitution d'un groupement de commandes, approbation de la convention constitutive et autorisation de lancement de la procédure

VOTE : adopté à l'unanimité

1 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS de l'Indre pour la passation de futurs marchés d'acquisition de fournitures de bureau ;

DECIDE :

Article 1^{er}. La constitution d'un groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS de l'Indre pour la passation de futurs marchés de fournitures de bureau est approuvée.

Article 2. La convention constitutive de ce groupement, ci-annexée, est approuvée et monsieur le président ou son représentant est autorisé à la signer.

Article 3. Le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Article 4. En cas d'appel d'offres infructueux, le Département, coordonnateur, est autorisé à engager une nouvelle procédure.

FLEURET Marc